



Projet D'arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB)

Vallon de Gerbole en Isère communes de Reventin-Vaugris, des Côtes d'Arey, Vienne

Dossier de demande de prise en considération



Affleurements rocheux du vallon du Gerbole
(Vue aval - en arrière plan les vignes du vignoble des « côtes rôties »)



Affleurements rocheux du vallon du Gerbole (vue amont)



Secteur de prairies du vallon du Gerbole (vue en amont des affleurements rocheux)

Préambule :

Ce dossier de présentation n'est pas une étude intégrale de la biodiversité du Vallon du Gerbole pour laquelle des inventaires plus exhaustif pourraient être envisagés.

Il a simplement pour objectif une mise en lumière des points les plus remarquables qui, à notre sens, justifieraient la mise en place d'une protection forte (arrêté de protection de biotope) au regard des enjeux de biodiversité déterminés les connaissances déjà acquises par les retours d'informations le Pole d'Informations Flore-Habitat (PIFH) (fiche Znieff) et les prospections et les études antérieurement réalisées par des organismes tels que le Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA) ou des associations de protection de la nature comme Nature Vivante, Gentiana, LPO Isère, Flavia APE, etc. et dont une grande partie est maintenant mentionnée et reprise dans la fiche Znieff : (<https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/820030501.pdf>)

SOMMAIRE

1. PRESENTATION DU SITE.	p4
1.1. Localisation et description du site	p4
1.2. Environnement.	P5
1.3 Les activités humaines et économiques.	p5
A-Les principales activités économiques sont liées :	p5
- a - l'agriculture (principalement élevage)	p5
- b - à la foresterie.	p6
B-Les principales des activités de loisirs	p6
- a - randonnées pédestres, VTT...	p6
- b - loisirs motorisés quads, etc.,	p6
- c - la pêche et la chasse.	p7
2. LES CONNAISSANCES ACQUISES	p7
2.1. Les habitats naturels (inventaire non exhaustif)	p7
2.2. La flore (inventaire non exhaustif)	p12
2.3. La faune (inventaire non exhaustif)	p18
A – Des espèces à retenir plus particulièrement	p20
B – Une espèce potentielle à rechercher	p24

1. PRESENTATION DU SITE CHOISI

1.1. Localisation et description du site :



Le vallon de Gerbole se situe dans le département de l'Isère, au sein du district biogéographique de la vallée du Rhône, à l'ouest du Bas-Dauphiné.

Placé au sud de Vienne, le ruisseau de Gerbole prend sa source sur la commune des Côtes d'Arej puis la majeure partie du vallon se trouve sur la commune de Reventin-Vaugris.

Ce vallon est donc formé par le bassin versant du ruisseau de Gerbole d'une dizaine de kilomètres carrés.

Associant en tête de bassin et sur sa première moitié, en rive droite, un aspect bocager aux prairies destinées à l'élevage et une rive gauche essentiellement boisée sur tout le linéaire, la deuxième moitié du vallon se termine par un canyon encaissé qui sur son débouché sur la vallée du Rhône est ensuite canalisé sur ses 300 derniers mètres qui le séparent du Rhône, pour passer sous une autoroute, une voie ferrée, une route nationale et une route départementale.

Cette configuration dichotomique lui confère son originalité accompagnant une diversité biologique issue de la diversité des milieux ainsi créés par la géologie comme par les activités humaines,

Par ailleurs, son débouché dans la vallée du Rhône, quasi confidentielle, en le tenant paradoxalement à l'écart, bien que nous sommes dans un secteur très fortement anthropisé, lui a permis de maintenir jusqu'à maintenant sa grande biodiversité.

Le vallon de Gerbole a donc été retenu car il s'agit d'un secteur très original pour le département de l'Isère avec des affleurements rocheux et des milieux secs aux influences méditerranéennes qui en font un site d'une importante richesse. En effet, ce secteur, en rive gauche du premier défilé du Rhône, est ainsi localisé sur une partie du massif central ; il présentant donc des affleurements granitiques qui accentuent la richesse biologique du site. Contrairement à ceux similaires de la rive droite, auxquels il peut être attaché et pour lesquels les richesses en biodiversité ont fait l'objet d'une attention soutenue (site Natura 2000 notamment) retenu, ce vallon A l'heure actuelle le vallon de Gerbole ne bénéficie que d'un statut de ZNIEFF de type 1.

Pourtant, il est particulièrement intéressant pour l'herpétofaune (reptiles et amphibiens). Le Sonneur à ventre jaune, en particulier, affectionne les eaux stagnantes peu profondes en forêt ou à proximité du couvert végétal. De plus, les habitats liés aux affleurements rocheux, comme les prairies sèches qui recouvrent les hauteurs de ce vallon abritent une flore à affinité méridionale mais aussi des espèces patrimoniales permettent de réfléchir à engager une demande d'un statut de protection et de gestion plus fort.

Le site ainsi retenu pour la demande d'arrêt de protection de biotope est plus large le vallon du Gerbole stricto sensu : il englobe le périmètre qui bénéficie du statut ZNIEFF de type 1 ; superficie : 740.8Ha compris entre 166 m et 404 m d'altitude : : **ZNIEFF 820030501**

<https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/820030501.pdf>

<https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/820030501.pdf>

1.2. Environnement.



Le vallon de Gerbole constitue, dans son final, une combe relativement encaissée, largement boisée. Sa première particularité est son étonnant caractère « sauvage » malgré la proximité immédiate de l'agglomération Viennois (centre-ville à moins de 5 km à vol d'oiseau).

Gerbole est un vallon typique des combes perpendiculairement au Rhône que l'on trouve dans ce secteur de la vallée du Rhône, entre Lyon et Tain l'Hermitage. Sa singularité est de se trouver en rive gauche du Rhône tout en étant associé géologiquement au socle granitique du Massif Centrale. Sur la partie basse du vallon, des affleurements rocheux (dalles) nombreux sont visibles, favorisant, pour la face exposée au sud, des milieux thermophiles aux influences méditerranéennes marquées, pour la face exposée au nord, des milieux plus humides avec de nombreuses fougères. Sur la moitié est du vallon, plusieurs pelouses sèches apportent une diversification au site. Le ruisseau prend sa source au niveau du lieu-dit de Gerbole à 397 mètres d'altitude pour se jeter, après un parcours de 8 kilomètres, dans le Rhône à une altitude de 150 mètres.

1.3 Les activités humaines et économiques.

A- Les principales activités économiques sont liées :

- a - l'agriculture (principalement élevage)

Bien que maintenant les zones de prairies, avec l'activité agricole, nous assistons progressivement à des changements allant vers une intensification des pratiques qui à terme peuvent constituer des impacts néfastes comme le retournement des anciennes prairies et leur conversion en prairies grasses donnant des rendements fourragers plus importants et facilités par une fertilisation importante. Egalement, il y a eu une augmentation des charges à l'hectare et le basculement des prairies de fauches vers des prés à engraissement ne permettant plus l'expression d'une flore variée car soumise au piétinement, au fort broutage et une fertilisation accrue quand les dernières prairies humides de pentes ne sont pas tout simplement drainées. A l'inverse, nous constatons aussi un enrichissement des pelouses sèches des pentes car, elles ne se prêtent pas aux exigences économiques imposées pour une rentabilité des exploitations agricoles plus proches autrefois d'une polyculture qui les dévouaient à un pâturage par les chèvres ou les moutons. L'équilibre doit pouvoir s'établir entre le trop et le trop peu.

Enjeux : préservation des prairies

Préservation des habitats patrimoniaux

banalisation des milieux de la flore de la faune

la qualité des eaux (fertilisation, abreuvements dans le ruisseau, érosion, etc)

préservation des sols

préservation de la ripisylve



(abreuvement dans le ruisseau du Gerbole)

- b à la foresterie.

Avec la pression sur cette ressource énergétique ((bois de chauffage : dévolution traditionnelle de ces boisements principalement constitués par des taillis, des taillis sous futaie pour les plus anciens), on a glissé vers une pratique quasi systématique « de la coupe rase » qui récolte l'intégralité des perches et des fûts disponibles. Depuis une dizaine d'années, nous avons donc assisté à un rajeunissement brutal des populations d'arbres faisant disparaître tous les vieux arbres, les arbres sénescents ou mort et par contrecoup une nette disparition des habitats disponibles pour la faune ou la flore qui y sont associées (arbres à cavités, arbres nourriciers (glands, faînes,...). Par ailleurs, « la coupe rase » en soumettant brutalement le sol à la forte luminosité et surtout au fort ensoleillement entraîne une minéralisation de la couche d'humus de graves conséquences pour la préservation des sols forestiers et de la petite faune qui y trouve son habitat. Le sol ainsi découvert devient pour un temps plus sensible au ruissellement l'eau ne pouvant plus être capté par les boisements ni par les sols.

De plus, dans certaines configurations, les forêts du ravin ont pu échapper à l'exploitation intensive, en raison des difficultés d'accès et de récolte de bois : une meilleure prise en compte de ces boisements originaux, riches en espèces patrimoniales (Lucane cerf-volant,...), dans les plans de gestion sylvicoles et au cours des travaux forestiers est aujourd'hui indispensable.

Enjeux : banalisation des milieux, de la faune de la flore

qualité des eaux (ruissellement, filtration, etc.)

préservation des sols (coupes rases, débardages, etc.)

préservation de la ripisylve

préservation des habitats patrimoniaux (vieux arbres à cavités, bois mort au sol, etc.)

B- Les principales des activités de loisirs

- 1 randonnées pédestres, VTT,



Aujourd'hui, le secteur reste pour l'instant confidentiel pour ce type de pratiques.

Cependant, la commune de Reventin-Vaugris a récemment relancé un balisage de sentiers dont le premier effet a été celui de voir une fréquentation augmentée.

Enjeux : surfréquentation

- b loisirs motorisés quads, etc.,

Même si les loisirs motorisés sont peu « développés » (interdictions dans les espaces naturels), ils restent suffisamment prégnants aussi bien par le dérangement occasionné pour la faune que par l'érosion des sols. En

effet, il suffit de peu de pratiquants quand ils sont réguliers pour que les nuisances de ces types apparaissent très vite (ce qui est le cas actuellement).

Enjeux : dérangement de la faune

pression sur les milieux, la flore

préservation des sols (érosion,...)

qualité des eaux (ruissellement, etc.)

surveillance de la fréquentation en milieu naturel

- 3 la pêche et la chasse.



Le vallon du Gerbole est pêché dans sa partie basse classée en 1^{ère} catégorie.

La chasse notamment en battue est principalement pratiquée dans ce vallon notamment pour permettre un contrôle du grand gibier (chevreuils et sangliers) dans le respect de l'équilibre forestier (régénération des boisements et préservation des sols d'un boutis excessif).

Enjeu : préservation des sols forestiers et prairiaux

préservation des peuplements et des qualités piscicoles

Conclusions : Si l'ensemble de ces activités se sont perpétuées et ont contribué à la diversité biologique du secteur comme l'agriculture en maintenant l'ouverture des milieux prairiaux, certaines évolutions pourraient à terme se révéler néfastes pour la diversité biologiques en banalisant les milieux et en ayant un impact non négligeable sur la préservation des sols, la qualité des eaux (cours classé en catégorie 1) que ne pourra qu'accentuer le dérèglement climatique qui s'installe.

2. LES CONNAISSANCES ACQUISES

Comme nous l'indiquions en avertissement, les informations décrites ci-après ne s'appuient que sur les éléments forts de biodiversité précédemment recueillis, des études postérieures à cette demande, si elles étaient conduites, en apporteraient sans nul doute d'autres, complémentaires et de même importance.

2.1. Les habitats naturels (inventaire non exhaustif)

Référentiel :

« *Guide des habitats naturels et semi-naturels des Alpes – du Jura méridional à la Haute Provence et des bords du Rhône au Mont-Blanc – description, écologie, espèces diagnostiques, conservation — Jean-Charles Villaret (sous la direction de.), CBNA et-naturalia publications - 2019* ».

Ce guide a servi de base de référence pour reprendre les habitats précédemment identifiés dans les études et les prospections déjà réalisées.

Ce premier descriptif rapide des habitats du vallon de Gerbole est fortement incomplet, car seuls les habitats présentant un intérêt patrimonial particulier (localisé) ont été retenus pour cette synthèse.



Ciste à feuilles de sauge



Rochers avec Doradille du Forez et nombril de Vénus

11 habitats présentant un intérêt patrimonial plus particulier pour ce secteur et présents à ce jour dans le vallon de Gerbolle (liste ci-dessous).

A - PAROIS ROCHEUSES ET MURS

1 - Parois rocheuses siliceuses supraméditerranéennes et subatlantiques à nombril de Vénus (*Umbilicus rupestris*) et doradilles (*Asplenium foreziense*, A, septentrionale)

Code Prodrome : 8.0.4.1.5

Code CORINE : 62.212

Natura 2000 : 8220

EUNIS : H3.112

Habitat d'intérêt communautaire

CBNA Fiche 0204 Rareté CBNA : R (très localisé) Evolution CBNA : ↔

2 - Corniches siliceuses ombragées et moussues à polypodes (*Polypodium* spp.) sous climats méditerranéen à supraméditerranéen

Code Prodrome : 5.0.1.0.1

Code Corine:62.21

Nature 2000 : 8220

EUNIS : H3.11

Habitat d'intérêt communautaire

CBNA fiche 0211 Rareté CBNA : R (très localisé) Evolution CBNA : ↔

B - DALLES ROCHEUSES

3 - Pelouses pionnières principalement vivaces à Orpins (*Sedum* spp.) des dalles et replats rocheux siliceux de basse et moyenne altitude

Code Prodrome : 65.0.2.0.2

Code CORINE : 34.11 & 62.3

Natura 2000: 8230

EUNIS : E1.11 & H3.51

Habitat d'intérêt communautaire pour les formations se développant en contexte de dalles rocheuses

CBNA Fiche 0305 Rareté CBNA : RR (très localisé) Evolution CBNA : ↓

C - PELOUSES ET PRAIRIES SECHES

4 - Pelouses et prairies calcicoles semi-sèches à Brome dressé (*Bromopsis erecta*) des régions médio-européennes

Code Prodrome : 26.0.2.0.3

Code CORINE : 34.32

Natura 2000 : 6210*

EUNIS E1.26

Habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire pour les sites riches en orchidées

CBNA Fiche 1601 Rareté CBNA : AC Evolution CBNA : ↓ (continue)

5 - Pelouses calcicoles sèches à brome dressé (*Bromopsis erecta*) à fétuques (spp.) des régions médio-européennes

Code Prodrome : 26.0.2.0.4

Code CORINE : 34.332

Natura 2000 : 6210*

EUNIS : E1.272

Habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire pour les sites riches en orchidées

CBNA Fiche 1602 Rareté CBNA : RR (localisé) Evolution CBNA : ↓

D - PELOUSES ET COMMUNAUTES ANNUELLES

6 - Pelouses médio-européennes pionnières xéro-acidiphiles à thérophytes des arènes et sables siliceux stabilisés

Code Prodrome 32.0.1.0.3

Code CORINE : 35.21

Natura 2000 : ND (non déterminé)

EUNIS E1.91

Habitat non désigné

CBNA Fiche 1701 Rareté CBNA : Evolution CBNA : ↓ (forte suite évolution pratiques agricoles défavorables – habitat non menacé)

E- LANDES ET FORMATIONS SOUS-ARBUSTIVES

7 - Landes supraméditerranéennes acidiphiles à Ciste à feuilles de Sauge (*Cistus salvifolius*) et Callune (*Calluna vulgaris*)

Code Prodrome : 13.0.1.0.1

Code CORINE : 31.2

Natura 2000 : 4030

EUNIS : F4.2

Habitat d'intérêt communautaire

CBNA Fiche 2310 Rareté - CBNA : RRR Evolution - CBNA : ↓ (disparition? En vallée du Rhône)

8 - Landes hautes, fourrés et prémanteaux acidiphiles à Genêt à balais (*Cytisus scoparius*)

Code Prodrome : 22.0.1.0.2

Code CORINE : 31.841

Natura 2000 : ND (non désigné)

EUNIS : F3.14

Habitat non désigné

CBNA Fiche 2311 Rareté Etude CBNA: C Evolution CBNA) : ↑

F - BOISEMENTS MARECAGEUX ET DES BORDS DE COURS D'EAU

9 - Aulnaies-frênaies riveraines des sources, ruisseaux, torrents et rivières

Code Prodrome : 57.04.2.1.1

Code CORINE : 44.3

Natura 2000 : 91EO*

EUNIS : G1.21

Habitat d'intérêt communautaire retenu prioritaire

CBNA Fiche 2605 Rareté CBNA : R Evolution CBNA) : ↓

G - BOISEMENTS DE FEUILLUS COLLINEENS ET MEDITERRANEENS

10 - Chênaies blanches et boisements thermophiles médio-européens dominés par le chêne pubescent (*Quercus pubescens*)

Code Prodrome : 57.0.1.0.1.1

Code CORINE : 41.71

Natura 2000 : ND (non désigné)

EUNIS : G1.71

Habitat non communautaire sauf pour les chênaies âgées abritant des coléoptères rares ou menacés (*Lucanus cervus*, etc.) inscrit à l'annexe 2 de la Directive Habitats

CBNA Fiche 2702 Rareté CBNA : (non menacé) Evolution CBNA : ↑

11 - Frênaies et frênaies-tillaies mésophiles et thermoclinophiles à polystic à soie (*Polystichum setiferum*) des ravins de l'étage collinéen (

Code Prodrome : 57.0.3.1.3

Code CORINE 41.4

Natura 2000 : 9180*

EUNIS G1. : G1.A4

Habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire

CBNA Fiche 2708 Rareté : R (localisé) Evolution : ↓

Statut de rareté de l'habitat : Habitat commun et répandu : codé C, assez commun : AC, assez rare : AR, rare : R, ou très rare : RR

Tendances évolutives : Habitat dont la répartition et les surfaces sont stables : ↔, habitat en progression ↑, ou en régression : ↓

9 habitats identifiés s'inscrivent dans la Directive européenne "Habitats" comme « **habitat d'intérêt communautaire** », dont **4 retenus comme prioritaires** :

2 de ces habitats sont retenus comme prioritaires pour les sites riches en Orchidées (sans que la Directive précise les critères de richesse).

8 habitats présentent un statut de très grande rareté pour le département de l'Isère, extrêmement localisés, ils occupent des surfaces réduites :

- Parois rocheuses siliceuses supraméditerranéennes et subatlantiques à nombril de Vénus (*Umbilicus rupestris*) et doradilles (*Asplenium foreziense*, A, septentrionale)
- Corniches siliceuses ombragées et moussues à polypodes (*Polypodium* spp.) sous climats méditerranéen à supraméditerranéen
- Pelouses pionnières principalement vivaces à Orpins (*Sedum* spp.) des dalles et replats rocheux siliceux de basse et moyenne altitude
- Pelouses calcicoles sèches à brome dressé (*Bromopsis erecta*) à fétuques (spp.) des régions médio-européennes
- Pelouses médio-européennes pionnières xéro-acidiphiles à thérophytes des arènes et sables siliceux stabilisés
- Landes supraméditerranéennes acidiphiles à Ciste à feuilles de Sauge (*Cistus salvifolius*) et Callune (*Calluna vulgaris*)
- Aulnaies-frênaies riveraines des sources, ruisseaux, torrents et rivières
- Frênaies et frênaies-tillaies mésophiles et thermoclinophiles à polystic à soie (*Polystichum setiferum*) des ravins de l'étage collinéen (

De même, les "Pelouses très sèches à arides et généralement écorchées du Xérobromion" sont rares en Isère et localisées sur des surfaces modestes à réduites.

Concernant l'évolution de ces habitats en Isère, 7 des 11 habitats recensés aux sont en régression :

- - Pelouses pionnières principalement vivaces à Orpins (*Sedum* spp.) des dalles et replats rocheux siliceux de basse et moyenne altitude
- - Pelouses calcicoles sèches à brome dressé (*Bromopsis erecta*) à fétuques (spp.) des régions médio-européennes
- - Pelouses médio-européennes pionnières xéro-acidiphiles à thérophytes des arènes et sables siliceux stabilisés
- - Pelouses médio-européennes pionnières xéro-acidiphiles à thérophytes des arènes et sables siliceux stabilisés
- - Landes supraméditerranéennes acidiphiles à Ciste à feuilles de Sauge (*Cistus salvifolius*) et Callune (*Calluna vulgaris*)
- - Aulnaies-frênaies riveraines des sources, ruisseaux, torrents et rivières
- - Frênaies et frênaies-tillaies mésophiles et thermoclinophiles à polystic à soie (*Polystichum setiferum*) des ravins de l'étage collinéen (

De même, nous pouvons retenir que les habitats suivants présentent une forte originalité biogéographique (limite d'aire, cortège floristique) avec la présence assez importante à très importante d'espèces végétales patrimoniales :

- - Parois rocheuses siliceuses supraméditerranéennes et subatlantiques à nombril de Vénus (*Umbilicus rupestris*) et doradilles (*Asplenium foreziense*, A, septentrionale)
- - Corniches siliceuses ombragées et moussues à polypodes (*Polypodium* spp.) sous climats méditerranéen à supraméditerranéen
- - Pelouses pionnières principalement vivaces à Orpins (*Sedum* spp.) des dalles et replats rocheux siliceux de basse et moyenne altitude
- - Pelouses calcicoles sèches à brome dressé (*Bromopsis erecta*) à fétuques (spp.) des régions médio-européennes
- - Pelouses médio-européennes pionnières xéro-acidiphiles à thérophytes des arènes et sables siliceux stabilisés
- - Landes supraméditerranéennes acidiphiles à Ciste à feuilles de Sauge (*Cistus salvifolius*) et Callune (*Calluna vulgaris*)
- - Aulnaies-frênaies riveraines des sources, ruisseaux, torrents et rivières
- - Frênaies et frênaies-tillaies mésophiles et thermoclinophiles à polystic à soie (*Polystichum setiferum*) des ravins de l'étage collinéen (

Enfin, le CBNA indique que plusieurs de ces habitats se situent dans un "contexte fortement concerné par les activités humaines". Les menaces identifiables vont des projets de voies de communication, de l'urbanisation, au développement de la vigne en passant par les ouvertures de carrières.

L'ensemble de ces données « Habitats » permettent de dire que le vallon de Gerbole recèle des milieux tout à fait exceptionnels pour l'Isère et qu'il s'agit d'un site d'intérêt départemental, pour les habitats dont la destruction aurait des conséquences irrémédiables sur la biodiversité du département de l'Isère

2.2. La flore (inventaire non exhaustif)



Ophioglosse (*Ophioglossum vulgatum*)



Orchis de Provence (*Orchis provincialis*)

La liste ci-dessous reprend les connaissances actuelles avec une mise en exergue des taxons les plus remarquables de ce secteur sans nécessairement établir de hiérarchie.

- Espèces rencontrées et valeur patrimoniale

Plus de 300 espèces de plantes ont été identifiées à ce jour dans le vallon de Gerbole (Cf. tableau ci-dessous). L'ensemble des données récoltées a été consigné dans la base de données du PIFH.

Famille	Nom latin	Nom français	Statut
Aceraceae	<i>Acer campestre</i> L.	Erable champêtre	
Aceraceae	<i>Acer monspessulanum</i> L.	Erable de Montpellier	
Apiaceae	<i>Caucalis platycarpus</i> L.	Caucalis des moissons	
Apiaceae	<i>Daucus carota</i> L.	Carotte sauvage	
Apiaceae	<i>Eryngium campestre</i> L.	Panicaut champêtre	
Apiaceae	<i>Peucedanum oreoselinum</i> L.	Persil de montagne	
Apiaceae	<i>Sanicula europaea</i> L.	Sanicle d'Europe	
Apiaceae	<i>Torilis nodosa</i> (L.) Gaertner	Torilis noueux	
Apocynaceae	<i>Vinca minor</i> L.	Petite Pervenche	
Aquifoliaceae	<i>Ilex aquifolium</i> L.	Houx	C38
Araceae	<i>Arum italicum</i> Miller	Arum d'Italie	
Araliaceae	<i>Hedera helix</i> L.	Lierre	
Aspleniaceae	<i>Asplenium adiantum-nigrum</i> L.	Capillaire noir	
Aspleniaceae	<i>Asplenium foreziense</i> Le Grand.	Doradille du Forez	
Aspleniaceae	<i>Asplenium scolopendrium</i> L.	Scolopendre	
Aspleniaceae	<i>Asplenium septentrionale</i> (L.) Hoffm.	Asplenium du nord	
Aspleniaceae	<i>Asplenium trichomanes</i> L.	Capillaire noir	
Asteraceae	<i>Achillea millefolium</i> L.	Achillée millefeuille	
Asteraceae	<i>Anthemis arvensis</i> L.	Anthémis des champs	
Asteraceae	<i>Artemisia campestris</i> L.	Armoise champêtre	
Asteraceae	<i>Artemisia vulgaris</i> L.	Armoise commune	
Asteraceae	<i>Bellis perennis</i> L.	Pâquerette	
Asteraceae	<i>Centaurea jacea</i> L.	Centaurée jacée	
Asteraceae	<i>Chondrilla juncea</i> L.	Chondrilla junciforme	
Asteraceae	<i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop.	Cirse de marais	
Asteraceae	<i>Conyza sumatrensis</i> (Retz.) E. Walker	Vergerette de Sumatra	
Asteraceae	<i>Crepis biennis</i> L.	Crépide bisannuel	
Asteraceae	<i>Crepis foetida</i> L.	Crépide fétide	
Asteraceae	<i>Eupatorium cannabinum</i> L.	Eupatoire chanvrine	
Asteraceae	<i>Filago vulgaris</i> Lam.	Cotonnière commune	
Asteraceae	<i>Helichrysum stoechas</i> (L.) Moench	Immortelle	P38

Asteraceae	Hypochaeris glabra L.	Porcelle des sables	
Asteraceae	Hypochaeris radicata L.	Salade de porc	
Asteraceae	Inula salicina L.	Inule à feuilles de saule	
Asteraceae	Lapsana communis L. subsp. communis	Lapsane	
Asteraceae	Leucanthemum vulgare Lam.	Marguerite	
Asteraceae	Logfia minima (Sm.) Dumort.	Cotonnière naine	
Asteraceae	Pulicaria dysenterica (L.) Bernh.	Pulicaire	
Asteraceae	Senecio jacobaea L.	Jacobée	
Asteraceae	Senecio viscosus L.	Séneçon visqueux	
Asteraceae	Senecio vulgaris L.	Séneçon commun	
Asteraceae	Solidago gigantea Aiton	Solidage géante	
Asteraceae	Sonchus oleraceus L.	Laiteron des jardins	
Asteraceae	Tanacetum corymbosum (L.) Schultz Bip.	Chrysanthème en corymbes	
Asteraceae	Tragopogon pratensis L.	Salsifis des prés	
Asteraceae	Tussilago farfara L.	Tussilage	
Betulaceae	Alnus glutinosa (L.) Gaertn.	Aulne glutineux	
Boraginaceae	Lithospermum arvense L.	Grémil des champs	
Boraginaceae	Myosotis ramosissima Rochel	Myosotis très ramifié	
Brassicaceae	Alyssum alyssoides (L.) L.	Passerage à calice persistant	
Brassicaceae	Arabidopsis thaliana (L.) Heynh.	Arabette de Thalius	
Brassicaceae	Cardamine impatiens L.	Cardamine irritabile	
Brassicaceae	Erophila verna (L.) Chevall.	Drave printanière	
Brassicaceae	Erucastrum nasturtiifolium (Poiret) O.E. Schulz	Fausse-roquette à feuilles de Cresson	
Brassicaceae	Iberis pinnata L.	Ibérís à feuilles pennées	
Brassicaceae	Rapistrum rugosum (L.) J.P. Bergeret	Rapistre rugueux	
Brassicaceae	Sisymbrium officinale (L.) Scop.	Herbe aux chantres	
Brassicaceae	Teesdalia nudicaulis (L.) R. Br.	Téesdalie à tige nue	
Buxaceae	Buxus sempervirens L.	Buis	
Campanulaceae	Campanula glomerata L.	Campanule à fleurs agglomérées	
Campanulaceae	Campanula persicifolia L.	Campanule à feuilles de pêcher	
Campanulaceae	Campanula rapunculoides L.	Campanule raiponce	
Campanulaceae	Jasione montana L.	Jasione des montagnes	
Campanulaceae	Legousia speculum-veneris (L.) Chaix	Miroir de Vénus	
Campanulaceae	Phyteuma spicatum L.	Raiponce en épis	
Cannabaceae	Humulus lupulus L.	Houblon	
Caprifoliaceae	Lonicera periclymenum L.	Chèvrefeuille des bois	
Caprifoliaceae	Viburnum lantana L.	Viorne mancienne	
Caryophyllaceae	Arenaria serpyllifolia L.	Sabline à feuilles de serpolet	
Caryophyllaceae	Arenaria serpyllifolia L. subsp. serpyllifolia	Sabline à feuilles de serpolet	
Caryophyllaceae	Cerastium brachypetalum Pers.	Céraiste à pétales courts	
Caryophyllaceae	Cerastium glomeratum Thuill.	Céraiste aggloméré	
Caryophyllaceae	Cerastium pumilum Curtis	Céraiste nain	
Caryophyllaceae	Dianthus carthusianorum L.	Œillet des Chartreux	
Caryophyllaceae	Minuartia hybrida (Vill.) Schischkin subsp. hybrida	Minuartie hybride	
Caryophyllaceae	Minuartia hybrida (Vill.) Schischkin subsp. laxa	Minuartie lache	
Caryophyllaceae	Moehringia trinervia (L.) Clairv.	Moehringie trinervée	
Caryophyllaceae	Petrorhagia saxifraga (L.) Link	Tunique saxifrage	
Caryophyllaceae	Saponaria ocymoides L.	Saponaire faux-basilic	
Caryophyllaceae	Saponaria officinalis L.	Saponaire officinale	
Caryophyllaceae	Silene vulgaris (Moench) Garcke	Silène enflé	
Caryophyllaceae	Spergula pentandra L.	Spergule à cinq étamines	
Caryophyllaceae	Stellaria holostea L.	Stellaire holostée	
Celastraceae	Euonymus europaeus	Fusain d'europe	
Cistaceae	Cistus salviifolius L.	Ciste à feuilles de sauge	
Cistaceae	Helianthemum apenninum (L.) Miller	Hélianthème des Apennins	
Cistaceae	Helianthemum grandiflorum (Scop.) DC. in Lam. & DC subsp. Grandiflorum	Hélianthème à grandes fleurs	
Colchicaceae	Colchicum autumnale L.	Colchique d'automne	

Convallariaceae	Polygonatum odoratum (Miller) Druce	Sceau de Salomon officinal	
Convolvulaceae	Convolvulus arvensis L.	Liseron des champs	
Cornaceae	Cornus mas L.	Cornouiller mâle	
Cornaceae	Cornus sanguinea L.	Cornouiller sanguin	
Corylaceae	Carpinus betulus L.	Charme	
Corylaceae	Corylus avellana L.	Noisetier	
Crassulaceae	Sedum album L.	Trique Madame	
Crassulaceae	Sedum cepaea L.	Orpin pourpier	
Crassulaceae	Sedum hirsutum All.	Orpin hirsute	
Crassulaceae	Sedum rupestre L.	Orpin des rochers	
Crassulaceae	Sedum sexangulare L.	Orpin doux	
Crassulaceae	Sedum telephium L. subsp. maximum (L.) Kirschleger	Herbe à la coupure	
Crassulaceae	Umbilicus rupestris (Salisb.) Dandy	Ombilic de Vénus	
Cucurbitaceae	Bryonia dioica Jacq.	Bryone dioïque	
Cupressaceae	Juniperus communis L. subsp. communis	Genévrier commun	
Cyperaceae	Carex caryophylla Latourr.	Laiche précoce	
Cyperaceae	Carex distans L.	Laiche à épis distants	
Cyperaceae	Carex flacca Schreber	Laiche glauque	
Cyperaceae	Carex hirta L.	Laiche hérissée	
Cyperaceae	Carex pendula Hudson	Laiche pendante	
Dennstaedtiaceae	Pteridium aquilinum (L.) Kuhn	Fougère aigle	
Dioscoreaceae	Tamus communis L.	Tamier	
Dipsacaceae	Knautia arvensis (L.) Coulter	Knautie des champs	
Dipsacaceae	Succisa pratensis Moench	Mors du diable	
Dryopteridaceae	Dryopteris filix-mas (L.) Schott	Fougère mâle	
Dryopteridaceae	Polystichum setiferum (Forsskål) Woynar	Polystic sétacé	P38
Equisetaceae	Equisetum hyemale L.	Prêle d'hiver	
Equisetaceae	Equisetum pratense Ehrh.	Prêle des près	
Equisetaceae	Equisetum telmateia Ehrh.	Grande Prêle	
Ericaceae	Calluna vulgaris (L.) Hull	Callune commune	
Euphorbiaceae	Euphorbia amygdaloides L.	Euphorbe à feuilles d'amandier	
Euphorbiaceae	Euphorbia cyparissias L.	Euphorbe à feuilles de cyprès	
Euphorbiaceae	Euphorbia exigua L.	Euphorbe naine	
Euphorbiaceae	Euphorbia seguieriana Necker	Euphorbe de Séguier	
Fabaceae	Anthyllis vulneraria L.	Anthyllide vulnérable, Trèfle jaune des sables	
Fabaceae	Coronilla emerus L.	Séné bâtard, Faux baguenaudier	
Fabaceae	Cytisus scoparius (L.) Link	Cytise à balais	
Fabaceae	Genista pilosa L.	Genêt pileux	
Fabaceae	Hippocrepis comosa L.	Hippocrépide en toupet	
Fabaceae	Hippocrepis emerus (L.) P. Lassen	Faux-baguenaudier	
Fabaceae	Lathyrus pratensis L.	Gesse des près	
Fabaceae	Lotus corniculatus L.	Lotier corniculé	
Fabaceae	Medicago arabica (L.) Hudson	Luzerne d'Arabie	
Fabaceae	Medicago lupulina L.	Lupuline	
Fabaceae	Medicago minima (L.) L.	Luzerne à petites gousses	
Fabaceae	Onobrychis viciifolia Scop.	Sainfoin à feuilles de Vesce	
Fabaceae	Ononis natrix L.	Bugrane gluante	
Fabaceae	Ononis spinosa L. subsp. maritima (Dumort. ex Piré) P. Fourn.	Bugrane maritime	
Fabaceae	Ornithopus perpusillus L.	Ornithope délicat	
Fabaceae	Robinia pseudo-acacia L.	Robinier faux-acacia	
Fabaceae	Securigera varia (L.) P. Lassen	Coronille bigarrée	
Fabaceae	Trifolium campestre Schreber	Trèfle champêtre	
Fabaceae	Trifolium dubium Ehr.	Trèfle filiforme	
Fabaceae	Trifolium glomeratum L.	Trèfle aggloméré	
Fabaceae	Trifolium pratense L.	Trèfle des près	
Fabaceae	Trifolium repens L.	Trèfle rampant	
Fabaceae	Trifolium scabrum L.	Trèfle scabre	

Fabaceae	Trifolium strictum L.	Trèfle droit	
Fabaceae	Vicia hirsuta (L.) S.F. Gray	Vesce hirsuta	
Fabaceae	Vicia sativa L.	Vesce cultivée	
Fabaceae	Vicia sepium L.	Vesce des haies	
Fagaceae	Castanea sativa Mill.	Châtaignier	
Fagaceae	Quercus humilis Miller	Chêne blanc, chêne pubescent	
Gentianaceae	Blackstonia perfoliata (L.) Hudson	Centauree perfoliée	
Geraniaceae	Erodium cicutarium (L.) L'Hérit.	Erodium à feuilles de cigüe	
Geraniaceae	Geranium dissectum L.	Géranium à feuilles découpées	
Geraniaceae	Geranium molle L.	Géranium mou	
Geraniaceae	Geranium robertianum L.	Herbe à robert	
Hyacinthaceae	Muscari comosum (L.) Miller	Muscari en toupet	
Hypericaceae	Hypericum perforatum L.	Millepertuis perforé	
Illecebraceae	Scleranthus annuus L.	Scléranthe annuel	
Juncaceae	Juncus inflexus L.	Jonc glauque	
Juncaceae	Luzula campestris (L.) DC.	Luzule champêtre	
Juncaceae	Luzula forsteri (Sm.) DC.	Luzule de Forster	
Lamiaceae	Acinos arvensis (Lam.) Dandy	Petit basilic	
Lamiaceae	Ajuga chamaepitys (L.) Schreber	Bugle petit pin	
Lamiaceae	Ajuga reptans L.	Bugle rampant	
Lamiaceae	Glechoma hederacea L.	Lierre terrestre	
Lamiaceae	Lamium galeobdolon (L.) L.	Ortie jaune	
Lamiaceae	Lycopus europaeus	Lycophe d'Europe	
Lamiaceae	Melittis melissophyllum L.	Mélitte à feuilles des mélisse	
Lamiaceae	Mentha aquatica L.	Menthe aquatique	
Lamiaceae	Origanum vulgare L.	Origan	
Lamiaceae	Prunella vulgaris L.	Brunelle commune	
Lamiaceae	Salvia pratensis L.	Sauge des près	
Lamiaceae	Stachys recta L.	Epiaire droite	
Lamiaceae	Teucrium botrys L.	Germandrée botrys	
Lamiaceae	Teucrium chamaedrys L.	Germandrée petit chêne	
Lamiaceae	Teucrium polium L.	Germandrée pouliot	
Lamiaceae	Teucrium scorodonia L.	Germandrée scorodoine	
Lamiaceae	Thymus serpyllum L.	Thym serpolet	
Liliaceae	Anthericum liliago L.	Phalangère petit lis	
Liliaceae	Convalaria majalis L.	Muguet de Mai	C38
Liliaceae	Maianthemum bifolium (L) F.W. Schmidt	Maianthème à deux feuilles	
Liliaceae	Muscari racemosum (L.) Miller	Muscari à grappe	
Linaceae	Linum bienne Miller	Lin bisannuel	
Linaceae	Linum catharticum L.	Lin purgatif	
Lythraceae	Lythrum salicaria L.	Grande Salicaire	
Malvaceae	Althaea hirsuta L.	Althée hirsute	
Oenotheraceae	Circaea lutetiana L.	Circée de Paris	
Oleaceae	Fraxinus excelsior L.	Frêne élevé	
Ophioglossaceae	Ophioglossum vulgatum L.	Ophioglosse	PRRA
Orchidaceae	Anacamptis morio subsp morio (L) R.M. Bateman, Pridgeon & M.W. Chase	Orchis bouffon	
Orchidaceae	Anacamptis pyramidalis subsp pyramidalis (L) L.C.M. Richard	Orchis pyramidal	
Orchidaceae	Cephalanthera damasonium (Miller) Druce	Céphalanthère pâle	
Orchidaceae	Cephalanthera longifolia (L) Fritsch	Céphalanthère à longue feuille	
Orchidaceae	Dactylorhiza maculata subsp maculata (L) Soo	Orchis maculé	
Orchidaceae	Epipactis helleborine (L.) Crantz	Épipactis à large feuille	
Orchidaceae	Epipactis muelleri Godfery	Épipactis de Muller	
Orchidaceae	Epipactis palustris (L.) Crantz	Épipactis des marais	
Orchidaceae	Himantoglossum hircinum (L.) Sprengel	Orchis à odeur du bouc	
Orchidaceae	Limodorum abortivum (L.) Swartz	Limodore à feuilles avortées	
Orchidaceae	Neottia ovata (L.) R. Br.	Listère à feuilles ovales	
Orchidaceae	Neotinea ustulata subsp ustulata (L) Bateman, Pridgeon & M,w, Chase 1997	Orchis brûlé	

Orchidaceae	Ophrys apifera Hudson 1762	Ophrys abeille	
Orchidaceae	Ophrys fuciflora (F.W. Schmidt) Moench	Ophrys bourdon	
Orchidaceae	Orchis antropophora (L) Allioni	Homme-pendu	
Orchidaceae	Orchis mascula (L)	Orchis mâle	
Orchidaceae	Orchis provincialis Balbis	Orchis de Provence	PN
Orchidaceae	Orchis purpurea Hudson	Orchis pourpre	
Orchidaceae	Orchis simia Lam.	Orchis singe	
Oxalidaceae	Oxalis acetosella L	Oseille des bois	
Papaveraceae	Chelidonium majus L.	Chélidoine	
Papaveraceae	Papaver rhoeas L.	Coquelicot	
Plantaginaceae	Plantago lanceolata L.	Plantain lancéolé	
Plantaginaceae	Plantago media L.	Plantain moyen	
Poaceae	Aira caryophyllea L.	Canche caryophyllée	
Poaceae	Aira caryophyllea L. subsp. caryophyllea	Canche caryophyllée	
Poaceae	Aira praecox L.	Canche précoce	
Poaceae	Anthoxanthum odoratum L.	Flouve odorante	
Poaceae	Arrhenatherum elatius (L.) P. Beauv. ex J. & C. Presl	Fromental, avoine élevée	
Poaceae	Avenula pubescens (Hudson) Dumort.	Avoine pubescente	
Poaceae	Brachypodium rupestre (Host) Roemer & Schultes	Brachypode des rochers	
Poaceae	Brachypodium sylvaticum (Hudson) P. Beauv.	Brachypode des bois	
Poaceae	Briza media L.	Brize moyenne	
Poaceae	Bromus erectus Hudson	Brome dressé	
Poaceae	Bromus hordeaceus L.	Brome mou	
Poaceae	Bromus tectorum L.	Brome des toits	
Poaceae	Catapodium rigidum (L.) C.E. Hubbard	Scleropoa rigide	
Poaceae	Cynosurus cristatus L.	Crételle	
Poaceae	Dactylis glomerata L.	Dactyle	
Poaceae	Deschampsia flexuosa (L.) Trin.	Canche flexueuse	
Poaceae	Festuca arundinacea Schreber	Fétuque élevée	
Poaceae	Festuca heterophylla Lam.	Fétuque hétérophylle	
Poaceae	Festuca longifolia Thuill.	Fétuque à longues feuilles	
Poaceae	Festuca marginata (Hackel) K. Richter	Fétuque marginée	
Poaceae	Festuca rubra L.	Fétuque rouge	
Poaceae	Gaudinia fragilis (L.) P. Beauv.	Gaudinie	
Poaceae	Glyceria notata Chevall.	Glycérie à feuilles pliées	
Poaceae	Holcus lanatus L.	Houlque laineuse	
Poaceae	Hordeum murinum L.	Orge des rats	
Poaceae	Koeleria pyramidata (Lam.) P. Beauv.	Koelérie pyramidale	
Poaceae	Lolium perenne L.	Ray-grass anglais	
Poaceae	Melica uniflora Retz.	Melique uniflore	
Poaceae	Mibora minima (L.) Desv.	Mibora naine	
Poaceae	Micropyrum tenellum (L.) Link	Petit Nard de Haller	
Poaceae	Milium effusum L.	Millet étalé	
Poaceae	Poa bulbosa L. var. vivipara Koeler	Pâturin vivipare	
Poaceae	Poa pratensis L.	Pâturin des prés	
Poaceae	Poa trivialis L.	Pâturin commun	
Poaceae	Trisetum flavescens (L.) P. Beauv.	Avoine jaunâtre	
Poaceae	Vulpia bromoides (L.) S.F. Gray	Vulpie faux-brome	
Poaceae	Vulpia ciliata Dumort.	Vulpie ciliée	
Poaceae	Vulpia myuros (L.) C.C. Gmelin	Vulpie queue de souris	
Poaceae	Vulpia unilateralis (L.) Stace	Vulpie unilatérale	
Polygalaceae	Polygala comosa Schkuhr	Polygale chevelu	
Polygonaceae	Rumex acetosa L.	Oseille	
Polygonaceae	Rumex acetosella L.	Petite oseille	
Polygonaceae	Rumex pulcher L.	Violon	
Polypodiaceae	Polypodium interjectum Shivas	Polypode intermédiaire	
Primulaceae	Anagallis arvensis L.	Mouron des champs	
Primulaceae	Lysimachia nemorum L.	Lysimaque des bois	

Primulaceae	Lysimachia nummularia L.	Lysimaque nummulaire
Primulaceae	Primula acaulis L.	Primevère acaule
Primulaceae	Primula elatior L.	Primevère élevée
Primulaceae	Primula veris L.	Primevère du printemps
Ranunculaceae	Anemone nemorosa L.	Anémone des bois
Ranunculaceae	Anemone ranunculoides L.	Anémone fausse renoncule
Ranunculaceae	Clematis vitalba L.	Clématite vigne-blanche
Ranunculaceae	Ranunculus acris L. subsp. friesianus (Jordan) Syme	Renoncule de Fries
Ranunculaceae	Ranunculus bulbosus L.	Renoncule bulbeuse, Bouton d'or
Ranunculaceae	Ranunculus ficaria L.	Ficaire
Renonculaceae	Clematis vitalba L.	Vigne blanche
Renonculaceae	Helleborus foetidus L.	Hellebore fétide
Renonculaceae	Isopyrum thalictroides L.	Isopyre faux-pigamon
Resedaceae	Reseda phyteuma L.	Réséda raiponce
Rhamnaceae	Rhamnus cathartica L.	Nerprun purgatif
Rosaceae	Agrimonia eupatoria L.	Aigremoine commune
Rosaceae	Amelanchier ovalis Medic.	Néflier des rochers
Rosaceae	Crataegus monogyna Jacq.	Aubépine monogyne
Rosaceae	Fragaria vesca L.	Fraisier
Rosaceae	Geum urbanum L.	Benoîte des villes
Rosaceae	Potentilla argentea L.	Potentille argentée
Rosaceae	Potentilla neumanniana Reichenb.	Potentille du printemps
Rosaceae	Potentilla reptans L.	Potentille rampante
Rosaceae	Prunus avium L.	Merisier
Rosaceae	Prunus mahaleb L.	Bois de Ste Lucie
Rosaceae	Prunus spinosa L.	Prunellier
Rosaceae	Rubus hirtus Waldst. & Kit.	Ronce hérissée
Rosaceae	Sanguisorba minor Scop.	Pimprenelle
Rosaceae	Sorbus aria (L.) Crantz	Alisier blanc
Rosaceae	Sorbus torminalis (L.) Crantz	Alisier torminal
Rubiaceae	Asperula odorata L.	Aspérule odorante
Rubiaceae	Galium mollugo L. subsp. erectum Syme	Gaillet blanc
Rubiaceae	Rubia peregrina L.	Garance voyageuse
Rubiaceae	Sherardia arvensis L.	Shéardie des champs
Ruscaceae	Ruscus aculeatus L.	Petit Houx, Fragon
Salicaceae	Populus tremula L.	Tremble
Salicaceae	Salix alba L.	Saule blanc
Saxifragaceae	Chrysosplenium oppositifolium	Dorine à feuilles opposées
Saxifragaceae	Saxifraga tridactylites L.	Perce-pierre, Saxifrage à trois doigts
Scrophulariaceae	Anarrhinum bellidifolium (L.) Willd.	Muflier à feuilles de Pâquerette
Scrophulariaceae	Lathraea squammaria L.	Lathrée écailleuse
Scrophulariaceae	Linaria simplex (Willd.) DC.	Linaire simple
Scrophulariaceae	Melampyrum pratense	Mélampyre des prés
Scrophulariaceae	Odontites luteus (L) Clairv	Odontite jaune
Scrophulariaceae	Orobanche rapum-genistae Thuill.	Orobanche du genêt
Scrophulariaceae	Orobanche teucrii Holandre	Orobanche de la germandrée
Scrophulariaceae	Veronica arvensis L.	Véronique des champs
Scrophulariaceae	Veronica beccabunga L.	Cresson de Cheval
Scrophulariaceae	Veronica persica Poiret	Véronique de Perse
Thymelaeaceae	Thymelaea passerina (L.) Cosson & Germ.	Passerine
Typhaceae	Typha angustifolia L.	Massette à feuilles étroites
Ulmaceae	Celtis australis L.	Micocoulier
Ulmaceae	Ulmus minor Miller	Ormeau
Valerianaceae	Valerianella carinata Loisel.	Valérianelle carénée
Valerianaceae	Valerianella rimosa Bast.	Valérianelle à fruit creusé d'un sillon
Verbenaceae	Verbena officinalis L.	Vervaine officinale
Violaceae	Viola reichenbachiana Jordan ex Boreau	Violette des bois

PN = Protection Nationale
PPRA = Protection Régionale
P38 = Protection Départementale

L'influence méditerranéenne remontant par la vallée du Rhône donne au vallon de Gerbole un aspect thermophile très marqué. On trouve ainsi des espèces rares dans le département localisées uniquement dans les secteurs les plus chauds. C'est le cas en particulier de l'Erable de Montpellier (*Acer monspessulanum* L.) ou du Ciste à feuilles de sauge (*Cistus salviifolius* L.). Egalement, la géologie particulière de la zone (Socle granitique du Massif Central) permet la présence d'espèces très rares sur le département de l'Isère. Ainsi la Doradille du Forez (*Asplenium foreziense* Le Grand.), n'est connue que sur peu de stations dans le département tout comme le Muflier à feuilles de Pâquerette (*Anarrhinum bellidifolium* (L.) Willd.). D'autres espèces très localisées sur le département de l'Isère se retrouvent également dans cette combe ; c'est le cas du Ciste à feuilles de sauge (*Cistus salviifolius* L.), du Petit Nard de Haller (*Micropyrum tenellum* (L.) Link) et de l'Ombilic de Vénus (*Umbilicus rupestris* (Salisb.) Dandy).

Plusieurs stations d'Ophioglosse (*Ophioglossum vulgatum* L.), espèce protégée sur le plan régional, déjà connues dans le vallon de Gerbolle ont été confirmées lors du week-end. De même, le Polystic sétacé (*Polystichum setiferum* (Forsskål)) a été observé sur les coteaux granitiques du vallon. Enfin, l'Orpin hirsute (*Sedum hirsutum* All.) a été découvert très récemment. Pour cette espèce, il s'agit presque d'une nouvelle espèce pour le département puisqu'il semble que la seule donnée existante remonte à 1889 par CARIOT sur la commune de Chasse sur Rhône.

Le vallon de Gerbole présente des espèces et des milieux tout à fait exceptionnels pour l'Isère ; c'est un site d'intérêt départemental pour la flore.

2.3. La faune (inventaire non exhaustif)

Une centaine d'espèces appartenant à la **faune vertébrée** terrestre ont été contactées à ce jour sur le vallon de Gerbolle (Cf. tableau ci-dessous) dont :

- 8 espèces d'amphibiens
- 10 espèces de mammifères
- 67 espèces d'oiseaux
- 8 espèces de reptiles

Pour les autres représentants de la faune invertébrée, 5 espèces sont mentionnées en tête de tableau pour l'intérêt qui les relie à des habitats identifiés comme prioritaires.

Classe	Nom français	Nom latin	Protection Nationale
I	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	DH2
I	Le Prione ermite	<i>Aegosoma scabricorne</i>	
I	Azuré du serpolet	<i>Phernargis arion</i>	PN
I	Azuré des orpins	<i>Scolitandides orion</i>	
C	Ecrevisse à pieds blancs	<i>Austropotamobius pallipes</i>	

A	Crapaud accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	2021
A	Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>	2021
A	GRENOUILLE "VERTE"	<i>Pelophylax Kl.</i>	2021
A	Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	2021
A	Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	2021
A	Sonneur à ventre jaune	<i>Bombina variegata</i>	2021
A	Triton alpestre	<i>Ichthyosaura alpestris</i>	2021
A	Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	2021
M	Belette	<i>Mustela nivalis</i>	
M	Blaireau européen	<i>Meles meles</i>	
M	Chevreuil	<i>Capreolus capreolus</i>	
M	Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	
M	Fouine	<i>Martes foina</i>	
M	Lièvre brun	<i>Lepus capensis</i>	
M	Martre	<i>Martes martes</i>	
M	Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	
M	Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	
M	Taupe	<i>Talpa europaea</i>	
O	Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	
O	Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	2009
O	Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>	
O	Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	2009
O	Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	2009
O	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	2009
O	Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	2009
O	Bruant zizi	<i>Emberiza cirulus</i>	2009
O	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	2009
O	Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	2009
O	Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	
O	Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	
O	Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	2009
O	Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	2009
O	Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	
O	Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	2009
O	Circaète Jean-le-blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	2009
O	Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	
O	Corneille noire	<i>Corvus corone corone</i>	
O	Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	2009
O	Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	2009
O	Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	2009
O	Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	
O	Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	
O	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	2009
O	Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	2009
O	Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	2009
O	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	2009
O	Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	
O	Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	2009
O	Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	2009
O	Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	
O	Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	
O	GrosBec Casse-noyaux	<i>Coccothraustes Coccothraustes</i>	2009
O	Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	2009
O	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	2009
O	Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i>	2009
O	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	2009
O	Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolaïs polyglotta</i>	2009
O	Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>	2009

O	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	2009
O	Martinet noir	<i>Apus apus</i>	2009
O	Merle noir	<i>Turdus merula</i>	
O	Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	2009
O	Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	2009
O	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	2009
O	Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	2009
O	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	2009
O	Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	2009
O	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	2009
O	Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>	
O	Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	2009
O	Pic vert	<i>Picus viridis</i>	2009
O	Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	2009
O	Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	
O	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	2009
O	Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	2009
O	Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	2009
O	Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	2009
O	Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	2009
O	Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	2009
O	Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	2009
O	Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	2009
O	Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	2009
O	Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	2009
O	Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	
O	Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	
O	Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	2009
O	Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	2009
R	Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i>	2021
R	Couleuvre helvétique	<i>Natrix helvetica</i>	2021
R	Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissimus</i>	2021
R	Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	2021
R	Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>	2021
R	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	2021
R	Lézard vert occidental	<i>Lacerta bilineata</i>	2021
R	Orvet fragile	<i>Anguis fragilis</i>	2021

A – Des espèces à retenir plus particulièrement

Parmi les espèces observées sur le vallon de Gerbolle, il convient de retenir notamment :

- **Le Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*)**
- **Le Hibou grand-duc (*Bubo bubo*)**
- **Le Guêpier d'Europe (*Merops apiaster*)**
- **L'Ecrevisse à pattes blanches (*Austroprotonotus pallipes*)**
- **L'Azuré du serpolet (*Phenargis arion*)**
- **L'Azuré des Orpins (*Scolitantides orion*)**
- **La Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*) – Coléoptères saproxyliques**



Le Sonneur à ventre jaune
(Bombina variegata)

https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/212/tab/statut

- Liste rouge des amphibiens menacés en Rhône-Alpes
- convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Convention de Berne) : Annexe II
- Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) : annexe IV
- Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) : annexe II
- Liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du conseil national de la protection de la nature : annexe 1
- Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection : article 2

Espèce déterminante de l'inventaire ZNIEFF

Ce petit crapaud de 4 à 5 cm de long possède une coloration de dessus gris terreux ou olivâtre (verruqueuse) avec une face ventrale typiquement jaune et noire. On trouve généralement le Sonneur à ventre jaune en milieu bocager, dans des prairies, en lisière de forêt ou en contexte forestier (chemins, clairières, parcelles de régénération). Il fréquente des biotopes aquatiques de nature variée : mares, ornières, fossés... Le Sonneur occupe généralement des eaux stagnantes peu profondes, bien ensoleillées (non ombragées en permanence) ; il tolère les eaux boueuses. Dans ce secteur, il a été rencontré des marches du vallon (Bois de Méraude – Vienne 38), au centre de la zone (Pont des amoureux) jusqu'à son débouché (près des bâtiments du champ de tir).



LE GRAND-DUC D'EUROPE
(Bubo bubo)

https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/3493/tab/statut

- Application de la convention CITES (Convention de Washington) au sein de l'Union européenne : Annexe A
 - Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (convention de Berne) : Annexe II
 - Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) : annexe 1
 - Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection : article 3
- Espèce déterminante de l'inventaire ZNIEFF

L'habitat du Hibou Grand-duc exige un site de nidification presque toujours rupestre et des terrains de chasse à proximité immédiate (Cochet, 1991). L'espèce a besoin de milieux ouverts qu'elle survole à basse altitude à la recherche de ses proies. Généralement, le Grand-duc utilise des substrats rocheux pour nicher, l'aire est une simple dépression sur une vire rocheuse, protégée par un buisson, un surplomb ou à découvert.

La présence du Hibou grand-duc sur le site est avéré depuis une dizaine d'années, avec une observation régulière des individus et des indices de présence (pelotes, reste de repas, fientes) tout au long de l'année, y compris durant la période reproduction. Des couples chanteurs sont ainsi écoutés sur le site.

La présence de cette espèce et probable reproduction sur le site depuis de nombreuses années constitue un élément important. Aussi, la vallée du Rhône est considérée depuis longtemps comme un réservoir de population pour cette espèce, qui colonise ensuite d'autres milieux, parfois moins typiques.



LE GUEPIER D'EUROPE (*Merops apiaster*)

https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/3582

- Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS - Convention de Bonn) : Annexe II
- Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (convention de Berne) : Annexe II
- Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection : Article 3
- Espèce déterminante de l'inventaire ZNIEFF

Le Guêpier d'Europe, oiseau aux mille couleurs, affectionne les berges sablonneuses des cours d'eau ou les falaises et semble de plus en plus fréquent dans la moitié sud de la France. Il vit souvent en colonies et aime se percher sur les branches saillantes et les fils électriques

La présence de colonies de Guêpier dans le vallon de Gerbole est avérée depuis plusieurs années



L'ECREVISSE A PATTES BLANCHES (*Austropotamobius pallipes*)

https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/18437

- Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (convention de Berne) : annexe III
- Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) : annexe V
- Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) : annexe II
- Protection des écrevisses autochtones sur le territoire métropolitain : Article 1
- Liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature : annexe 1
- Espèce déterminante de l'inventaire ZNIEFF

L'écrevisse à pattes blanches est une espèce menacée de crustacé de milieux aquatiques d'eaux douces. Nécessitant des conditions particulières avec une eau permanente de très bonne qualité, elle trouve dans les petits ruisseaux du pays viennois, perchés en tête de bassin et pourvus d'une ripisylve, un habitat refuge.



L'AZURE DU SERPOLET (Phenargis arion)

https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/631133/tab/statut
<https://papillons.pnaopie.fr/fiches-especes/?espece=816>

- Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (convention de Berne) : annexe II
- Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) : annexe IV
- 2007 -Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection : Article 2
- Plan national d'Action des Papillons de jour 2018 – 2028 (<https://papillons.pnaopie.fr/fiches-especes/?espece=816>)
- Espèce déterminante de l'inventaire ZNIEFF

Dans le vallon du Gerbole, ce Rhopalocère trouve ici son habitat de prédilection, les pelouses calcaires où poussent ses plantes hôtes comme les thyms (*Thymus* spp) et la marjolaine (*Origanum vulgare*), La particularité des espèces de sa famille est que leurs chenilles passent une partie de leur développement à l'intérieur d'une fourmière d'une fourmi hôte du genre *Myrmica* (M, sabuleti le plus souvent. Pour cette espèce la fermeture des milieux avec l'abandon du pâturage par les ovins comme leur excessive fertilisation modifiant la composition floristiques représentent les enjeux majeurs liés aux pratiques agricoles



L'AZURE DES ORPINS (Scolitantides orion)

https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/54065/tab/statut

- Espèce déterminante de l'inventaire ZNIEFF
- Espèce vulnérable
Rare en France et en Rhône-Alpes

Ce petit Lycène possède des exigences xérophiles marquées, casanier, il fréquente les milieux ouverts à semi-ouverts et a besoin impérativement d'une présence minérale : affleurements rocheux, éboulis, bas de falaises, carrières abandonnées, murets. Dans ces stations rocailleuses, croît le *Sedum telephium*, un Orpin de grande taille aux larges feuilles qui sert de support à la ponte et dont les chenilles se nourrissent.

La découverte d'une population d'Azuré des Orpins en 2005 sur le vallon de Malacombe (situé juste au nord de Gerbole), par le Bureau d'étude ECOMED (Projet de carrière), constituait la première mention de l'espèce pour le département de l'Isère. Ainsi comme l'indiquait ECOMED, "ce papillon est rare en France, avec une aire de répartition fragmentée et des populations isolées, rendant l'espèce vulnérable". L'observation faite sur le vallon de Gerbole, à un peu plus d'1 kilomètre à vol d'oiseau de la première mention Iséroise, est d'un grand intérêt. Elle signifie que l'espèce est installée sur cette rive de la vallée du Rhône et que des échanges de population sont possibles.

Notons enfin que cette espèce dépend entièrement de la présence de l'Orpin – *Sedum telephium*, qui est une plante des éboulis, des rocailles et des falaises et c'est dans ces secteurs qu'il a été découvert (2007).



LES COLEOPTERES SAPROXYLIQUES



(*Lucanus cervus* – La Lucane Cerf-volant)

(*Aegosoma scabricorne* -Le Prione ermite)

Lucance cerf-volant (*Lucanus cervus*)

https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/10502

- Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (convention de Berne) : annexe III
- Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) : annexe II
- Liste Rouge des coléoptères saproxyliques d'Auvergne Rhône-Alpes (listé *Lucanus cervus* (Linnaeus, 1758)) code **NT** (**Quasi menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)**)
- Liste Rouge des coléoptères saproxyliques d'Auvergne Rhône-Alpes (listé *Lucanus cervus* (Linnaeus, 1758)) code **NT** (**Quasi menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)**)
- Espèce déterminante de l'inventaire ZNIEFF

Au fil du temps, certaines parties des boisements du ravin ont pu échapper à l'exploitation intensive, en raison des difficultés d'accès et de récolte de bois ; les boisements ont donc pu vieillir offrant aux coléoptères saproxyliques une source de bois morts (sur pied ou au sol) ou vieillissants, tous biotopes indispensables pour les cycles biologiques de ces espèces souvent étalés sur plusieurs années.

Pour cette petite faune, il est donc indispensable d'envisager une protection du vallon car elle permettra une meilleure prise en compte de ces boisements originaux dans les plans de gestion sylvicoles et au cours des travaux forestiers.

B – Une espèce potentielle à rechercher

Pour conclure l'exposé des espèces, nous estimons qu'il y en a une qui serait à surveiller car potentiellement présente sur le site du vallon du Gerbole : **la Genette**



LA GENETTE (*Genetta genetta*)

https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/60831/tab/statut

- Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (convention de Berne) : annexe III
- Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) : annexe V
- Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection : article 2
- Espèce déterminante de l'inventaire ZNIEFF

La Genette fréquente les régions tranquilles, généralement loin des habitations. Ainsi, sont particulièrement recherchés par l'espèce, les zones de rochers et les lieux rocailleux avec des fourrés ou des bois denses, souvent à proximité d'un cours d'eau.

L'installation de la Genette dans les vallons rhodaniens en rive gauche, dans le département de l'Isère est suspectée et espérée depuis plusieurs décennies par les naturalistes (l'espèce étant plus fréquente en rive droite et notamment en Ardèche). Aussi, l'étude du bureau d'étude ECOMED (2005) indiquait que sa présence était "suspectée dans le Bois des Dîmes" même si aucun indice de présence n'avait été relevé.

Ainsi, suite à des prospections spécifiques, les naturalistes locaux ont trouvé un important crottier au printemps 2006 au sein du vallon de Malacombe, 1^{er} vallon situé au nord de Gerbole (parallèle, espacé d'environ 1 km). Cet indice de présence très fort prouve la persistance d'une colonisation de l'espèce avec la première preuve iséroise d'une installation pérenne actuelle. En effet, le département de l'Isère possède seulement 15 citations de l'espèce pour ce département dont 2 sont incertaines et 6 sont des individus trouvés morts suite à des captures ou des écrasements sur route.

Plusieurs auteurs parlent de la difficulté pour la Genette de traverser le Rhône. Sa bonne représentation en Ardèche et même sur les flancs du Pilat Rhodanien (Loire, Rhône), à la recherche d'éperons rocheux, bien exposés, contraste avec les rares données apportées en Isère. Les données anciennes de Seyssuel (un individu tué et empaillé illégalement à Seyssuel en 1970, puis en 2001 une nouvelle capture sur cette même commune) et très récente sur la zone d'étude prouvent que l'espèce a pu traverser le fleuve et poursuivre sa colonisation vers l'Est et le Nord, en Isère.

Le secteur des Balmes Viennoise est donc à considérer comme un corridor essentiel au niveau régional pour cette espèce. Les stations de Genettes installées en rives gauches ont un rôle considérable pour le département de l'Isère, par un apport d'individus colonisant le Nord et l'Est reste du département.

La présence avérée de la Genette sur le vallon de Malacombe, même si elle est maintenant ancienne, nous incite donc à penser que ce vallon de Gerbole serait sans nul doute utilisé par l'espèce, les milieux étant similaires.